



population canadienne sont massés dans un « corridor » de 160 à 320 kilomètres de largeur qui court le long de la frontière des États-Unis.

Les eaux intérieures

Quelque 8 000 milliards de tonnes d'eau tombent chaque année, sous forme de pluie ou de neige, sur le Canada. La présence de l'eau donne au paysage canadien son caractère. On évalue à 755 170 kilomètres carrés la superficie de l'eau douce, mais ce chiffre ne tient pas compte des petits étangs, des lacs provisoires et des fondrières, des zones inondées de façon saisonnière ni des grandes étendues couvertes de marais ou de toundras humides. Le territoire canadien renferme, en volume, près du septième de l'eau douce répandue à la surface du globe. Une grande partie de cette eau se trouve dans les Grands Lacs (37 % de leur superficie au Canada) et dans d'autres lacs importants : grand lac de l'Ours, grand lac des Esclaves, lac Winnipeg, etc. Une multitude de lacs plus petits sont dispersés sur la plus grande partie du pays, surtout à la surface du Bouclier canadien. Dans une région d'une superficie de 15 770 kilomètres carrés située au sud-est du lac Winnipeg (Manitoba), il y a 3 000 lacs; dans une autre de 13 600 kilomètres carrés, au sud-ouest du lac Caribou (Saskatchewan), il y en a 7 500.

La lutte contre l'espace

L'immensité du pays et des distances à parcourir a joué un rôle essentiel dans la constitution de la nation canadienne en l'obligeant à résoudre d'importants problèmes de transport et de communication comme à surmonter les difficultés liées à l'existence de régions aux caractéristiques diverses. « Vaincre l'espace a toujours été pour le Canada le problème majeur ¹. »

Le premier pas a été accompli lorsqu'une compagnie de chemin de fer,

Sept fuseaux horaires

Il y a sept fuseaux horaires au Canada. Le plus à l'est est celui de Terre-Neuve, où l'heure légale retarde de trois heures et demie sur le temps universel (méridien de Greenwich) par rapport auquel la France a une heure d'avance. A l'extrême ouest, l'heure légale du Yukon retarde de neuf heures. Les cinq autres fuseaux s'appellent, d'est en ouest, heure légale de l'Atlantique (— 4 h), de l'est (— 5 h), du Centre (— 6 h), des Rocheuses (— 7 h), du Pacifique (— 8 h). Les habitants du Québec et de l'Ontario, soit 63 % de la population, vivent à l'heure de l'est. Pendant six mois sur douze (mai-octobre), certaines provinces ou certaines municipalités adoptent l'heure avancée qui réduit les écarts d'une heure par rapport au temps universel.

1. Henri Enjalbert, dans Guide bleu Canada, Hachette, Paris 1967.